

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée	2
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres	2
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 215^e assemblée générale tenue le 1^{er} février 2023 :.2	
Suites au procès-verbal	2
5. Informations	2
5.1 Modifications à la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel.....	2
5.2 CRT	3
6. Présentation de rapports	3
6.1 Rapport d'activité de l'exécutif 2022-2023.....	3
6.2 Rapports des comités institutionnels et syndicaux	4
6.3 Rapport financier d'étape	4
7. Élections	4
7.1 Nomination d'un.e président.e d'élections et d'un.e secrétaire d'élections et de deux scrutateurs ..	4
7.2 Élections au bureau exécutif	5
7.3 Comités institutionnels.....	5
7.3.1 Postes avec résolutions départementales à entériner.....	5
7.3.2 Autres postes.....	7
7.4 Comités syndicaux	12
8. Finances du SPECS-CSN.....	14
8.1 Signature des effets bancaires (3 ^e signature)	14
9. Présentation d'une recommandation par le Comité environnement.....	14
10. Intensification des moyens de pression	16
11. Divers.	17
12. Levée de l'assemblée.....	17

1. Nomination à la présidence de l'assemblée

Julie Dionne, présidente du SPECS, prononce un mot d'ouverture pour accueillir les membres et les remercier de leur présence. Elle propose la présidence de l'AG.

Résolution 216.1

« Il est proposé de nommer Michèle Le Risbé à la présidence d'assemblée. »

Catherine Ladouceur propose et Josée Morais appuie.

Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres

Résolution 216.2

« Il est proposé d'accepter la nouvelle membre suivante :

- Marie-Andrée Houle (Soins infirmiers).”

Julie Dionne propose et Catherine Ladouceur appuie.

Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 216.3

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

Michel Gagné propose et Julie Dionne appuie.

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 215^e assemblée générale tenue le 1^{er} février 2023 :

Résolution 216.4

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 215^e assemblée générale tenue le 1^{er} février 2023 tel que présenté. »

Jean-Luc Filion propose et Josée Lange appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Suites au procès-verbal.

Julie Dionne mentionne que les sujets suivants seront traités lors d'assemblées ultérieures : Chat GPT, résumé sur les nouvelles réalités étudiantes et cours complémentaires.

Ce matin, une réunion a eu lieu sur les reconnaissances d'équivalence. La direction a promis que, d'ici novembre, elle statuerait sur la rémunération de ces tâches. On ne sait pas encore jusqu'à quelle date on remontera pour rémunérer les tâches effectuées dans les sessions passées.

5. Informations

5.1 Modifications à la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

Jean-Luc Filion mentionne que la politique a été modifiée parce qu'un paragraphe a été ajouté à la loi obligeant une telle politique. Il fait la lecture du paragraphe en question. Désormais, lorsqu'une plainte formelle est déposée, s'il y a une sanction, la victime aura le droit d'être informée sur les suites. Jean-Luc mentionne qu'un débat d'interprétation aura probablement lieu entre l'exécutif et la partie patronale (interprétation libérale versus restrictive). Il souligne aussi que les informations pouvant être fournies seront limitées et que cela concernera seulement les sanctions.

Quelques questions sont posées par les membres au sujet de la définition du mot *sanction* ainsi qu'au sujet des raisons menant l'exécutif à adopter une position restrictive. On précise qu'une sanction est quelque chose qui sort des tâches exigées par l'employeur. On précise aussi que la politique établie par le cégep est le fruit d'une entente entre la partie syndicale et la partie patronale et que c'est dans l'esprit de cette entente de protéger la confidentialité. On mentionne aussi que le droit du travail prévoit que la partie syndicale doit protéger les membres et leur vie privée. On précise que la politique concerne seulement les violences à caractère sexuel, pas le harcèlement ou les autres formes de violence.

5.2 CRT (Comité des relations de travail)

Mathieu Poulin-Lamarre aborde la rédaction d'ententes (cours multi, remplacements des cours multi, date de désistement pour les précaires, cours complémentaires, utilisation de l'autre taux) et la négociation qui occupent beaucoup le CRT actuellement. Il donne quelques précisions sur ces ententes. Le dossier lié au Centre de formation continue (CFC) préoccupe beaucoup le CRT présentement également. Il faut être aux aguets pour s'assurer que les formations offertes en mode hybride ou la fin de semaine le sont réellement pour des motifs justifiés. Il donne quelques exemples des arguments émis par la direction et expose les doutes des membres du CRT au sujet de la pertinence de la formation à distance. On craint la concurrence engendrée par cela, les problèmes de recrutement servant d'argument pour offrir des cours à distance, la faim de la partie patronale pour l'enseignement à distance (EAD). Les membres du CRT s'assurent de bien faire les choses pour que les formations offertes à distance le soient pour des motifs valables et pour que la qualité pédagogique demeure aussi élevée.

On précise que certains cégeps avancent rapidement dans l'EAD et que cela accentue la concurrence entre les cégeps. Il faut que la FNEEQ (Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec) mette des balises claires à ce sujet. On souligne que le CFC doit jouer son rôle régional de former les adultes et qu'il faut s'assurer que les étudiant·es ne vont pas ailleurs pour étudier.

Mathieu Poulin-Lamarre mentionne que le CRT travaille aussi à mettre des balises lorsque les AEC sont données en mode hybride et la fin de semaine (nombre d'étudiant·es par classe, etc.). On souligne aussi que la Commission des études (CÉ) réfléchit aux différentes formations afin de voir la pertinence de l'EAD.

Mathieu Poulin-Lamarre rappelle que, dans le dossier des archives, la direction a finalement suspendu la demande de fournir les évaluations afin qu'elles soient conservées.

6. Présentation de rapports

6.1 Rapport d'activité de l'exécutif 2022-2023

Julie Dionne présente le rapport du bureau exécutif pour l'année 2022-2023. Le rapport a été remis aux membres en version papier sous forme de QLP (Quand les profs). Julie Dionne souligne que l'année a été difficile au SPECS à cause de l'absence de certains membres pour diverses raisons. Elle souligne la qualité du travail effectué par les membres de l'exécutif tout au long de l'année et la communication avec la direction qui demeure bonne. Elle résume le rapport. Elle rappelle que deux négociations ont eu lieu dans la même année (une se terminant, l'autre débutant). Elle souligne le dynamisme du SPECS et demande à l'assemblée d'applaudir les membres de l'exécutif du SPECS.

Une activité sera proposée dans la semaine du 8 mai en lien avec la négociation en cours.

6.2 Rapports des comités institutionnels et syndicaux

Julie Dionne souligne ensuite le travail des différents comités et l'engagement des membres qui s'y impliquent. Elle explique rapidement les tâches accomplies sur les divers comités et souligne leur importance. Elle invite les membres à s'impliquer sur ces différents comités.

On précise que des surplus sont constatés par le Comité perfectionnement, donc les montants remboursés ont été augmentés. On demande si les membres de l'assemblée seraient ouverts à ce que des remboursements soient offerts à des enseignant·es qui souhaitent se former pour accomplir d'autres tâches que celles de l'enseignement.

Le Comité femmes invite les membres au *Womansplaining show* au Parvis le 9 mai prochain. Cette soirée est organisée pour la Journée internationale du droit des femmes et pour la Journée internationale contre l'homophobie. L'activité est ouverte à tous.

Un membre affirme s'intéresser au développement de l'internationalisation dans son département. Il se demande pourquoi cet enjeu n'est pas abordé. On répond que l'exécutif tente surtout de s'assurer que les problèmes causés par cela soient réglés. On propose de le mettre en contact avec les instances nécessaires pour qu'il puisse s'impliquer.

6.3 Rapport financier d'étape

Julie Dionne présente le rapport financier d'étape. Elle rappelle les deux moments importants de l'année pour les finances du SPECS.

On rappelle que les membres doivent remettre les documents papiers qui leur ont été remis lors de l'AG en ce qui concerne les finances.

Elle rappelle les faits saillants ayant eu un impact sur les finances l'an dernier (signature de la nouvelle convention, grève climatique, départ à la retraite de l'employé de bureau, retour en présentiel).

Elle présente les résultats financiers. Elle souligne entre autres que le montant des cotisations est plus élevé que prévu parce que plus d'enseignant·es travaillent. Elle mentionne une erreur qui avait été commise en octobre et qui a été corrigée. Elle souligne aussi que les heures travaillées par Luc Loignon pour accompagner Alain Paquet dans son apprentissage de ses nouvelles fonctions sont également moins nombreuses que prévues. Elle souligne que les AG ont coûté moins cher étant donné le retour des plateaux et les AG en après-midi qui ont fait en sorte qu'aucun dîner ne devait être fourni.

Un surplus est prévu cette année. On précise que l'employé de bureau reçoit une rémunération moindre présentement que l'employé précédent et que ces surplus seront moindres lors de ses augmentations salariales futures.

7. Élections

7.1 Nomination d'un.e président.e d'élections et d'un.e secrétaire d'élections et de deux scrutateurs

Résolution 216.5

« Julie Dionne est proposée comme présidente d'élection et Jolyane Arsenault comme secrétaire d'élections, et Catherine Ladouceur et Philippe Langlois comme scrutateurs et scrutatrices. »

Geneviève Charest propose et Chantal Gauvreau appuie.

Adoptée à l'unanimité.

7.2 Élections au bureau exécutif

Tenue d'un vote secret pour les 6 postes pour lesquels la directrice intérimaire d'élections et de scrutin a reçu des candidatures :

- Présidence : **Mathieu Poulin-Lamarre** (Élu)
- Secrétariat : **Evelyne Letendre** (Élue)
- Trésorerie : **Josée Morais** (Élue).
- Vice-présidence aux relations du travail: **Amélie Gauthier** (Élue).
- Vice-présidence aux affaires pédagogiques: **Steve McKay** (Élu).
- Conseiller : **Jean-Luc Filion** (Élu).

Résolution 216.6

« *Il est proposé de détruire les bulletins de vote.* »

Geneviève Charest propose et Diane Lafrance appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Le poste demeuré vacant est mis en élection dans l'ordre définit par l'article 5.01 des statuts et règlements :

Nom du poste vacant : vice-présidence à l'information et à la mobilisation

Ouverture de la période de mise en nomination.

Michèle Le Risbé est proposée par Annissa Laplante. Elle accepte.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Un vote secret a lieu.

Michèle Le Risbé est élue à l'unanimité.

Résolution 216.7

« *Il est proposé de détruire les bulletins de vote.* »

Chantal Gauvreau propose et Noémi Roy appuie.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 Comités institutionnels

7.3.1 Postes avec résolutions départementales à entériner

I-13 : Comité consultatif des arts et de la culture

- trois mandats de deux ans avec entérinement aux années impaires

1- Arts visuels :

Lors de la réunion départementale du 7 mars 2023, les professeurs du département d'Arts visuels ont adopté la candidature de **Patric Lacasse** et le recommandent comme membre du Comité consultatif des arts et de la culture, en vue des élections du 26 avril 2023.

2- Graphisme :

Considérant que Josée Morais terminera son mandat à la fin de l'année scolaire, le département de Graphisme propose la candidature de **François Théorêt** pour occuper le poste au Comité

consultatif des arts et de la culture (I-13) pour un mandat d'une durée 2 ans, soit 2023-2024 et 2024-2025.

Adoptée le 23 mars 2023.

3- Littérature et communication :

Il est proposé que le Département de littérature et de communication recommande au SPECS la candidature de **Caroline Fontaine** comme représentante de Littérature et communication au Comité consultatif des arts et de la culture (ancien nom : Comité de la politique culturelle).

Proposition : Michèle Le Risbé.

Appui : Bruno Lemieux.

Adoption à l'unanimité.

Proposition 22-23.20.

I-14 : Comité éthique de l'utilisation des animaux - trois mandats de deux ans avec entérinement aux années impaires

1- Biologie :

Il est proposé que **Rosalie Lemay** occupe le poste de Biologie dans le Comité d'éthique de l'utilisation des animaux (CÉUA) pour l'année 2023-2024.

Résolution adoptée à l'unanimité par le département de Biologie, le 15 mars 2023.

2- Technologies de laboratoires (biotechnologies) :

Le programme en Techniques de laboratoires : biotechnologies propose la nomination de **Vicky Beaudoin** comme représentante au Comité éthique de l'utilisation des animaux du Cégep de Sherbrooke.

14 mars 2023.

Adoptée à l'unanimité.

3- Techniques de santé animale (une personne vétérinaire) :

Aucune résolution reçue. L'élection est reportée à la prochaine AG.

I-15 : Comité biosécurité - au moins un mandat de deux ans avec élections aux années impaires

1- Biologie :

Il est proposé qu'**Olivier Domingue** occupe le poste de Biologie dans le Comité de Biosécurité pour le mandat de juin 2023 à juin 2025.

(Le second poste de Biologie dans ce comité est actuellement occupé par Jean-Christophe Dominique et sera en élection en juin 2024.)

Résolution adoptée à l'unanimité par le département de Biologie, le 15 mars 2023.

2- Technologies de laboratoires :

Le programme en Techniques de laboratoire : biotechnologies propose la nomination de **Michel**

Larrivée comme représentant au Comité biosécurité du Cégep de Sherbrooke.

14 mars 2023.

Adoptée à l'unanimité.

3- Techniques de santé animale (une personne vétérinaire) :

Aucune résolution reçue. L'élection est reportée à la prochaine AG.

La présidence d'élections explique que toutes les résolutions départementales seront entérinées en bloc.

Catherine Ladouceur propose et Jean-Christophe Dominique appuie.

Adopté à l'unanimité.

7.3.2 Autres postes

I-01 : Comité des relations du travail (CRT)

- deux mandats de deux ans avec élections aux années impaires

Ouverture de la période de mise en nomination.

Aucune candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

L'élection est reportée à la prochaine AG.

I-02 : Commission des études (CÉ)

- cinq mandats de deux ans avec élections aux années impaires

1- Famille des Techniques biologiques et de la santé :

Ouverture de la période de mise en nomination.

Une procuration en bonne et due forme a été reçue pour Jean-Philippe Gaulin.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Jean-Philippe Gaulin est élu par acclamation.

2- Famille des Techniques humaines :

Ouverture de la période de mise en nomination.

Une procuration en bonne et due forme a été reçue pour Laurent Côté.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Laurent Côté est élu par acclamation.

3- Famille des Arts et lettres :

Ouverture de la période de mise en nomination.

Claudine Desautels se propose pour la famille des Arts et lettres.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Claudine Desautels est élue par acclamation.

4- Famille des Sciences humaines :

Ouverture de la période de mise en nomination

Lucas Deschênes se propose pour la famille des Sciences humaines.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Lucas Deschênes est élu par acclamation.

5- Base individuelle, pour le personnel enseignant :

Ouverture de la période de mise en nomination.

Michèle Le Risbé est proposée par Annissa Laplante. Elle accepte.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Michèle Le Risbé est élue par acclamation.

6- Famille des Sciences de la nature (remplacement de Ghislin Chabot) :

Ouverture de la période de mise en nomination.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

L'élection est reportée à la prochaine AG.

I-04 : Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire - deux mandats de deux ans avec élections aux années impaires

1- Secteur C :

Ouverture de la période de mise en nomination.

Une procuration en bonne et due forme a été reçue pour Jean Fradette.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Jean Fradette est élu par acclamation.

2- Secteur D :

Ouverture de la période de mise en nomination.

Josée Lange se propose pour le secteur C.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Josée Lange est élue par acclamation.

I-05 : Comité perfectionnement

- deux mandats de deux ans avec élections aux années impaires

Ouverture de la période de mise en nomination.

Une procuration en bonne et due forme a été reçue pour Laurent Côté.

Catherine Ladouceur est proposée par Jean-Christophe Dominique. Elle accepte.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Laurent Côté est élu par acclamation.

Catherine Ladouceur est élue par acclamation.

I-06 : Comité diversité sexuelle et de genre

- un mandat de deux ans avec élections aux années impaires

Ouverture de la période de mise en nomination.

Dominique Dubuc se propose.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Dominique Dubuc est élue par acclamation.

I-07 : Comité C'Viable

- un mandat de deux ans avec élections aux années impaires

Ouverture de la période de mise en nomination.

Philippe Langlois se propose.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Philippe Langlois est élu par acclamation.

I-08 : Comité consultatif de la recherche

- deux mandats de deux ans avec élections aux années impaires

Ouverture de la période de mise en nomination.

Une procuration en bonne et due forme a été reçue pour Johanne Roby et Olivier Domingue.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Johanne Roby est élue par acclamation.

Olivier Domingue est élu par acclamation.

I-09 : Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉR)

- Pour une personne versée en droit, un mandat de trois ans avec élection aux années 2023+3n, où n est un entier positif ou nul.

- Pour une personne avec des aptitudes en recherche, un mandat de trois ans avec élection aux années 2023+3n, où n est un entier positif ou nul.

Ouverture de la période de mise en nomination.

Une procuration en bonne et due forme a été reçue pour Annie-Chantal Guibord et pour Jonathan Mayer.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Annie-Chantal Guibord est élue par acclamation.

Jonathan Mayer est élu par acclamation.

I-10 : Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec

- deux mandats de deux ans avec élections aux années impaires

Ouverture de la période de mise en nomination.

Une procuration en bonne et due forme a été reçue pour Georges Desmeules.

Alain Poulin se propose.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Georges Desmeules est élu par acclamation.

Alain Poulin est élu par acclamation.

I-11 : Comité de sélection des projets d'innovation pédagogique

- un mandat de deux ans avec élections aux années impaires

Ouverture de la période de mise en nomination.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

L'élection est reportée à la prochaine AG.

I-12 : Comité des sujets sensibles
- deux mandats de deux ans avec élections aux années impaires

Ouverture de la période de mise en nomination.

Akli Mohand Ait Eldjoudi est proposé par Philippe Langlois. Il accepte.

Mikhael Kowalak se propose.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Mikhael Kowalak est élu par acclamation.

Akli Mohand Ait Eldjoudi est élu par acclamation.

I-13 : Comité consultatif des arts et de la culture
- un mandat de deux ans avec entérinement aux années impaires

Représentant du secteur préuniversitaire autre qu'artistique (pas besoin de résolution, car plusieurs départements)

Ouverture de la période de mise en nomination.

Aucune candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

L'élection est reportée à la prochaine AG.

I-16 : Comité permanent lié à la politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

- un mandat de deux ans avec élections aux années impaires

Ouverture de la période de mise en nomination.

Aucune candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

L'élection est reportée à la prochaine AG.

I-17 : Comité d'accès à l'égalité en emploi
- un mandat de deux ans avec élections aux années impaires

Ouverture de la période de mise en nomination.

Mikhael Kowalak se propose.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Mikhael Kowalak est élu par acclamation.

I-18 : Comité de gestion des matières dangereuses

- un.e enseignant.e responsable du comité désigné par le Cégep (avec libération partielle)

- une enseignante ou un enseignant impliqué.e dans la manipulation, l'entreposage, le transport, la disposition ou l'achat des matières dangereuses et désigné.e par l'assemblée générale. Un mandat de deux ans avec élection les années impaires

Ouverture de la période de mise en nomination.

Rosalie Lemay se propose.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Rosalie Lemay est élue par acclamation.

I-23 : Comité santé psychologique des étudiant.es

- deux mandats de deux ans avec élections aux années impaires

1- Secteur technique :

Ouverture de la période de mise en nomination.

Jean-Pierre Roy se propose.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Jean-Pierre Roy est élu par acclamation.

2- Secteur préuniversitaire :

Ouverture de la période de mise en nomination.

Une procuration en bonne et due forme a été reçue pour Dominique Dubuc.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Dominique Dubuc est élu.e par acclamation.

7.4 Comités syndicaux

Syndical-01 : Comité de surveillance

- Un mandat d'un an (jusqu'en décembre 2023)

Ouverture de la période de mise en nomination.

Aucune candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

L'élection est reportée à la prochaine AG.

Syndical-03 : Comité de discipline
- deux mandats de deux ans avec élections aux années impaires

Ouverture de la période de mise en nomination.

Catherine Ladouceur se propose.

Philippe Langlois se propose.

Mikhael Kowalak se propose.

Maude Ménard-Dunn se propose.

Aucune autre candidature reçue.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Catherine Ladouceur, Philippe Langlois, Mikhael Kowalak et Maude Ménard-Dunn sont élus par acclamation.

Comités ouverts à la participation de toutes et tous sans limite quant au nombre de personnes.
Mandats d'un an, renouvelables annuellement.

Syndical-04 : Comité précarité

Lucas Deschênes

Syndical-05 : Comité environnement

Clémence Trudel

Fabien Burnotte

Mathieu Poulin-Lamarre

Valérie Boisvert

Maude Ménard-Dunn

Yvon St-Jean (jusqu'à sa retraite en juin)

Syndical-06 : Comité femmes

Catherine Ladouceur

Annissa Laplante

Les femmes de l'exécutif du SPECS

Syndical-07 : Comité femmes

Catherine Ladouceur

Annissa Laplante

Les femmes de l'exécutif du SPECS

Syndical-08 : Comité LGBTI et alliés

Aucun.e membre inscrit.e sur ce comité

Syndical-09 : Comité école et société

Louis Desmeules

Jean Fradette

Syndical-10 : Comité de mobilisation

Catherine Ladouceur

Syndical-11 : Comité interculturelité, discrimination systémique au travail et éducation

Michèle LeRisbé

Mikhael Kowalak

8. Finances du SPECS-CSN

8.1 Signature des effets bancaires (3^e signature)

Julie Dionne explique qu'il faut désigner une troisième personne du SPECS pour signer les effets bancaires.

Elle présente la **recommandation 1** :

Résolution 216.8

« Il est proposé de désigner Amélie Gauthier troisième personne signataire des chèques et tout autre effet de commerce du SPECS-CSN à compter de juillet 2023, la personne présidente et la personne trésorière étant déjà désignées signataires en vertu des statuts et règlements du SPECS-CSN (5.11 d). »

Catherine Ladouceur propose et Noémi Roy appuie.

Adoptée à l'unanimité.

9. Présentation d'une recommandation par le Comité environnement.

Valérie Boisvert explique que le groupe Travailleurs et travailleuses pour la justice climatique demande des appuis pour la proposition amenée aujourd'hui.

Elle présente la **recommandation 2** :

CONSIDÉRANT la nécessité d'atteindre la carboneutralité en 2050, au plus tard, pour éviter un dérèglement climatique catastrophique.

CONSIDÉRANT le risque que les transformations nécessaires des milieux de travail se fassent, si elles sont pilotées par l'État et le patronat, au détriment des droits des travailleuses et des travailleurs.

CONSIDÉRANT la possibilité, pour le mouvement syndical, d'utiliser ses capacités de négociation pour mettre de l'avant une transition écologique qui soit porteuse d'une réelle justice sociale.

Résolution 216.9

« Il est proposé :

Que la CSN fasse de la transition écologique juste une de ses priorités et y investisse des ressources

importantes, par exemple:

- En s'assurant d'offrir à l'ensemble des élu.e.s de la CSN des formations sur :

- *La crise climatique et le déclin de la biodiversité.*
- *Les meilleures façons d'adapter ou de transformer les différents secteurs d'emploi pour les rendre respectueux de l'environnement.*
- *Les différents enjeux liés à la justice climatique: droits humains, droits des peuples autochtones, responsabilité internationale, solidarité intergénérationnelle, inégalités sociales, etc.*
- *Les politiques publiques les plus susceptibles de faire du Québec une nation écologique.*

- En embauchant des conseillères et des conseillers à la transition écologique, dont le mandat serait notamment de :

- *Réfléchir aux meilleures façons d'atteindre la carboneutralité dans chacun des secteurs de travail, dans le respect des droits des travailleuses et des travailleurs.*
- *Proposer des clauses de justice climatique pouvant s'intégrer aux conventions collectives.*
- *Collaborer avec les autres acteurs du mouvement écologique afin de promouvoir la vision de la justice climatique développée par la CSN auprès des membres, des gouvernements et de l'ensemble de la société québécoise.*

- En créant un Bureau national de la transition écologique, au sein duquel les membres et les personnes conseillères salariées qui travaillent sur ces enjeux au sein de chacune des fédérations et des conseils centraux puissent se coordonner et partager les résultats de leur travail.

Que cette proposition soit portée par les personnes déléguées du SPECS-CSN aux instances de la CSN-Estrie et de la CSN dès ce printemps. »

Dominique Dubuc propose et Philippe Langlois appuie.

On demande ce que cela représenterait en termes de ressources. Les membres présentant la recommandation ne sont pas en mesure de répondre.

On précise qu'un des objectifs de la recommandation est de conscientiser les dirigeants. TJC tente de faire entrer les notions environnementales dans les conventions collectives, donc impliquer la CSN semble indiqué afin que la réflexion avance en lien avec les conditions de travail.

On souligne que la recommandation ne contient rien au sujet des actions qui se passent à l'intérieur des instances comme la CSN. On répond qu'un des éléments de la proposition pourrait servir à cet effet.

Un amendement est proposé par Noémie Darveau :

Après « Réfléchir aux meilleures façons d'atteindre la carboneutralité dans chacun des secteurs de travail, dans le respect des droits des travailleuses et des travailleurs », ajouter « Mettre en place des moyens concrets pour changer les pratiques en fonction des objectifs énoncés précédemment à l'intérieur de l'organisation de la CSN et des instances en découlant. »

Noémie Darveau propose l'amendement et Noémi Roy appuie.

On mentionne que des actions concrètes sont déjà prises à la CSN et que la sensibilisation est déjà perceptible dans l'organisation. On souligne aussi que les membres représentés par la CSN proviennent de milieux très divers et qu'il faut donc tenir compte des enjeux liés à leurs milieux.

On souligne que l'esprit de la proposition est beaucoup plus ambitieux que de seulement changer des pratiques. Il faut prendre en main la transition écologique si on ne veut pas se faire imposer les changements par les dirigeants.

Le vote est demandé sur l'amendement.

Amendement rejeté à majorité.

On revient à la proposition principale.

On souligne qu'il faudrait modifier « *les élus de la CSN* » pour « *les élus des organisations de la CSN* », sinon cela toucherait seulement six personnes.

On précise que l'attente du comité qui présente la proposition est de demander à la CSN de se mettre en action lors des instances à venir. Actuellement, le momentum est le bon pour agir par rapport à l'urgence climatique. L'idée est de faire adopter la proposition par les syndicats de la base pour ensuite la faire monter plus haut.

On demande comment l'enjeu de la carboneutralité peut réellement s'inscrire dans une convention collective. Il est précisé que le cégep a déjà une politique liée à la carboneutralité et que des actions sont déjà prises localement. Il faut que des gens soient dégagés pour réfléchir aux meilleurs moyens d'atteindre la carboneutralité. D'ailleurs, l'appuyeur de la proposition mentionne qu'elle sera mise au jeu lors du Conseil central de l'Estrie demain.

On se demande comment des organisations syndicales pourront défendre ces mandats si cela engendre des pertes d'emploi pour des syndiqués.

Le vote est demandé sur la proposition principale.

Adoptée à l'unanimité.

10. Intensification des moyens de pression

Mathieu Poulin-Lamarre explique que la FNEEQ avait envoyé une présentation de trente-trois diapositives mais que, puisque le temps manque, il va résumer les enjeux liés à la recommandation qu'il présentera.

Il n'y a rien de nouveau dans le dépôt de la table centrale. Quant au dépôt sectoriel, certains éléments ont été précisés : enseignement de plus en plus à distance (même asynchrone), éclatement de la plage horaire, restrictions d'accès aux congés, entre autres. Le gouvernement tend à garder la ligne dure présentement par rapport à ses demandes. Les membres enseignants des collèges semblent de plus en plus en colère par rapport aux dépôts patronaux. La recommandation apportée aujourd'hui sera adoptée dans d'autres syndicats locaux et portée par le Front commun.

Il présente la **recommandation 3** :

Considérant la force de l'alliance en Front commun CSN-CSQ-FTQ-APTS.

Résolution 216.10

« *Que le SPECS-CSN donne le mandat en Front commun :*

- D'intensifier dès maintenant les moyens de pression afin de parvenir à une entente permettant d'améliorer significativement tant les conditions salariales que les conditions de travail et de pratique;

- De planifier le recours stratégique à la grève au moment jugé opportun en fonction de l'évolution de la négociation. Le recours à la grève devra faire l'objet d'un vote distinct à être tenu lors d'une tournée d'assemblées générales. »

Julie Dionne propose et Geneviève Charest appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Mathieu Poulin-Lamarre invite les membres à porter leur t-shirt du Front commun tous les jeudis. Des t-shirts- sont disponibles au bureau du SPECS.

On souligne que l'image des enseignant.es des cégeps est relativement négative. On propose que des actions de communication soient faites pour rendre notre image plus positive dans la population générale. On invite les membres à se joindre au Comité de mobilisation. Une photo est prise des membres présents à l'AG. Elle sera diffusée sur le site du SPECS.

11. Divers.

Aucun point.

12. Levée de l'assemblée.

Résolution 216.11

« L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever l'assemblée à 20h50. »

Julie Dionne propose et Noémie Darveau appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Michèle LeRisbé, présidence d'assemblée

Julie Dionne, présidente

Evelyne Letendre, secrétaire